

Social. Opération « Comédie du logement » organisée vendredi par la CGT.

Un toit pour tous, un droit

■ Vendredi à midi, devant les marches de l'Opéra, les passants pouvaient glisser dans une urne posée sur une maison en carton un bulletin « pour le droit au logement pour tous et un service public du logement ». Une pétition était également à disposition. A l'avant veille des élections, la CGT, en partenariat avec l'Indecosa (association de défense des consommateurs) et la Confédération nationale du logement (CNL) a jugé utile de « faire un petit clin d'œil aux candidats ». Objectif : dénoncer la non-application de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) par certaines communes du département. « Le dernier rapport du préfet de Région, datant du 21 décembre 2006, fait ressortir que 6 villages autour de Montpellier sont en dessous du taux de 20% de logements sociaux. Il s'agit de Castelnaud-le-Lez, Grabels, Jacou, Juvisignac, Vendargues et la palme

du village qui n'a rien produit revient à St-Clément de Rivière », déclare Serge Rabineau, responsable de l'OPAC CGT.

Montpellier, en revanche, respecte la SRU, malgré de fortes disparités entre les quartiers, puisque « le Plan des 4 seigneurs est à 0% alors que La Paillade est quasiment à 50% de logements sociaux. » La loi sur le logement opposable votée en mars dernier ? « Comment la croire lorsque l'État autorise le retour des expulsions dès le 15 mars en jetant dans les rues des milliers de gens ? » La seule solution : créer un service public du logement.

« Le droit au logement passe par la création de logements sociaux. Il faut que les candidats fassent du budget logement une priorité », estime Monique Valmy, du CNL. Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas...



YOUNOS BOUZAHER

La CGT sensibilisait les passants vendredi sur le non-respect de la loi SRU et la nécessité de construire des logements sociaux.